

# Check-list tir obligatoire

## Que faut-il prendre avec soi :

- Le courrier de convocation avec les étiquettes autocollantes
- Le livret de service (bleu)
- Le livret de tir ou le livret de performances militaire (vert)
- La pièce d'identité officielle
- L'arme de service personnelle avec la trousse de nettoyage
- Un magasin et un couteau militaire
- La protection d'ouïe personnelle
- Porte-monnaie / Twint :
  - coup d'essai : CHF 1.00/coup
  - rachat en cas d'échec : CHF 10.00/fois (max. 2 fois)

## Quel est le programme de tir :

- 5 coups, coup par coup cible A5
- 5 coups, coup par coup cible B4
- 2 coups, en série cible B4
- 3 coups, en série cible B4
- 5 coups, en série cible B4

## Comment réussir son tir obligatoire :

Le tir obligatoire est considéré comme réussi lorsque le tireur astreint a obtenu un minimum de **42 points** et n'a **pas plus de trois zéros**.

## Comment garder mon fusil à la fin de mon service militaire :

Chaque tireur astreint souhaitant garder son arme d'ordonnance lorsqu'il doit rendre son matériel à la fin de son service militaire doit avoir accompli avec succès 2 tirs obligatoires et 2 tirs en campagne lors des 3 dernières années de service.

## Trouver le Stand de tir :

